

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.078

L'An Deux Mille, le 26 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

19 JUIN 2000

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. BOISNARD, Adjoint

M. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER
M. CARRIE représenté par Mme LECOMTE-RULLIER
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS

ABSENTS - EXCUSES : M. ANGIBAUD, MME BARRAUD
DUCHERON.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer des subventions à diverses associations :

4 000 F - Au ROC Pelote Basque au titre de la saison 2000
250 000 F - A la S.H.R.C.B.
100 000 F - Aux Scouts de FRANCE -Groupe Champlain ROYAN-
100 000 F - A la SOMECOB pour le JUMPING 2000
160 000 F - A Cheval Plaisir Promotion
(pour la Fête du Cheval 2000)
200 000 F - Au Département Animation
50 000 F - A L'Union du ROC OMNISPORTS
40 000 F - A L'A.P.A.G.E.S.M.S CAT MAGNE
285 000 F - A ROYAN CULTURE
50 000 F - Aux REGATES de ROYAN
10 000 F - A "BAILE JAZZ COMPAGNIE"
10 000 F - A L'Association des Jeunes Chorégraphes
20 000 F - TRIATH"CLUB ROYANNAIS
30 000 F - A L'Association des Sous-Officiers de réserve de ROYAN

=====
1 309 000 F

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'allouer les subventions suivantes :

4 000 F - Au ROC Pelote Basque
250 000 F - A la S.H.R.C.B.
100 000 F - Aux Scouts de FRANCE -Groupe Champlain ROYAN-
100 000 F - A la SOMECOB
160 000 F - A Cheval Plaisir Promotion
200 000 F - Au Département Animation
50 000 F - A L'Union du ROC OMNISPORTS
40 000 F - A L'A.P.A.G.E.S.M.S CAT MAGNE
285 000 F - A ROYAN CULTURE
50 000 F - Aux REGATES de ROYAN
10 000 F - A "BAILE JAZZ COMPAGNIE"
10 000 F - A L'Association des Jeunes Chorégraphes
20 000 F - Au TRIATH"CLUB DE ROYAN
30 000 F - A l'Association des Sous-Officiers de réserve de ROYAN

. D'imputer les dépenses correspondantes à l'Article 6574

Fonction 0241 - FETES	460 000 F
30 - CULTURE	305 000 F
40 - SPORTS	414 000 F
520 - SOCIALE	30 000 F
5220 - JEUNESSE	100 000 F
	=====
	1 309 000 F

du Budget de l'exercice 2000.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 juin 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS